

1717 ; la vaine tentative de coloniser l'île Saint-Jean, en 1719 ; le naufrage du vaisseau du roi, le *Chameau*, perdu corps et biens, près de Louisbourg, en 1725 : l'arrivée de l'intendant Dupuy, en 1726 : l'expédition heureuse de Ligneris contre les Outagamis, en 1727.

Troisième évêque de Québec

Mgr LOUIS-FRANÇOIS DUPLESSIS de MORNAY.

(1728-1733)

Gouverneur

De BEAUHARNOIS (1726-1747)

Après la mort de Mgr de Saint-Vallier, son coadjuteur depuis 1713, Mgr de Mornay, se trouva de droit évêque de Québec, et ce titre lui fut reconnu à Paris, le 31 mai 1728. (1)

Mgr de Mornay, né à Vannes, en Bretagne, en 1663, était capucin à Meudon, lorsqu'il fut choisi pour coadjuteur de l'évêque de Québec.

Après avoir reçu de Clément XI ses bulles datées de mars 1713, il fut sacré le 22 avril 1714, dans l'église des capucins de Paris, par le cardinal de Rohan, sous le titre d'évêque d'Euménie, et fixa sa résidence à Cambrai dont l'archevêque était absent.

Mgr de Mornay en apprenant la mort de l'évêque de Québec, accepta sa succession et expédia immédiatement à l'abbé de Lotbinière, l'ordre de prendre en son nom, possession du siège épiscopal de Québec. Comme à cause de ses infirmités, il ne pouvait se rendre dans son diocèse, le roi lui fit nommer pour coadjuteur, l'abbé Dosquet, qui fut sacré sous le titre d'évêque de Samos, et partit pour le Canada en 1729, avec les pouvoirs nécessaires pour le gouvernement du diocèse.

Pendant ce temps, le différend qui s'était élevé au sein du chapitre de Québec menaçait de s'éterniser.

L'intervention de l'intendant Dupuy en faveur de l'abbé de Lotbinière, ne fit qu'aggraver les difficultés. Le conseil Supérieur étant en vacance, il somma les chanoines de comparaître devant lui : mais ceux-ci déclinèrent la compétence du Conseil

(1) Quelques semaines après la mort de Mgr de Saint-Vallier dont la nouvelle n'avait encore pu arriver à sa connaissance, Mgr de Mornay avait envoyé sa démission, et un nouveau coadjuteur, l'abbé Macheco de Presnaux, grand vicaire de Soissons, avait été nommé par le roi ; mais ces deux actes se trouvèrent nuls par la mort de Mgr de Saint-Vallier.